


**COMMUNES DE
APPLES – BALLENS – BEROLLE – BIÈRE – L'ISLE –
MOLLENS – MONTRICHER – PAMPIGNY – SEVERY**

CARTES JOURNALIÈRES CFF

CONDITIONS DE VENTE

PRIX	Fr. 40.- pour les habitants des communes partenaires Fr. 45.- pour les habitants d'autres communes
AYANTS DROITS	Toute personne domiciliée dans une des communes concernées. Dans les dernières 48 heures, la vente est ouverte à tout le monde.
ACHAT	Au bureau de l'administration communale d'Apples ou par correspondance moyennant le paiement par avance du montant dû.
RESERVATION	La réservation est conseillée. Elle s'effectuera par téléphone au 021 800 90 20, par courriel à greffe@apples.ch ou par l'intermédiaire du site www.apples.ch . Elle doit être confirmée par l'achat dans les 3 jours ouvrables qui suivent. Au-delà, la réservation est annulée. Les réservations sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée. Une personne ne pourra obtenir plus de 3 cartes journalières successives.
PAIEMENT	Le paiement se fait de suite lors du retrait de la ou des cartes ou par avance sur le compte la commune d'Apples auprès de la Banque Raiffeisen du Mont-Tendre, IBAN : CH46 8044 5000 0051 4028 7.
ATTRIBUTION	La décision d'attribution est sans appel. Aucun recours ne sera accepté.
RENSEIGNEMENTS	Auprès de l'administration communale d'Apples  021 800 90 20.
PERTE – VOL – NON-UTILISATION	En cas de perte, de vol ou de non utilisation (volontaire ou non), la ou les cartes ne pourront être remboursées.